



Le service des Sports de Persan a pour mission de répondre aux besoins de la population en matière sportive : proposition, mise en oeuvre, relations avec les collectivités territoriales, les administrations, les services municipaux, le monde associatif, l'Éducation Nationale et les publics utilisateurs des équipements.

Le service des sports met en place des actions de promotion de l'activité physique et sportive, veille au respect des règlementations et gère les équipements sportifs de la ville.

Que vous soyez associations ou pratiquants, le service :

- vous accueille, conseille et informe ;
- est votre interlocuteur auprès des différentes institutions et partenaires ;
- peut vous soutenir dans votre vie associative ;
- peut vous apporter un soutien logistique lors de l'organisation d'évènements ou de compétitions.

**Voir aussi :**

[Les équipements sportifs](#)

**Contact :**

Service des Sports

40, rue Jean-Jaurès

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30

Tél. 01 39 37 40 54

[sports-secretariat@ville-persan.fr](mailto:sports-secretariat@ville-persan.fr)